

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

### 2023-78 DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET ANNEXE ICE (INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE)

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-huit septembre, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du vingt-deux septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Dominique DAVID, Vice-Président en exercice.

Secrétaire de séance : M. Yves TAILLANDIER

Collège électoral	Délégué titulaire	Présent	Absent excusé	Pouvoir	Délégué suppléant	Présent	Absent excusé
Presqu'île de Guérande	DUNET Frédéric		x		BRION Gérard		
	LAPADU-HARGUES Denis	x			LE HENO Fabienne		
Région Nazairienne et de l'Estuaire	ALLANIC Jean-Paul		x		MAHÉ Nicolas		
	MOESSARD Régis		x		PINSON Marc		
Estuaire et Sillon	TAILLANDIER Yves	x			CORBEL Patrick		
Pays de Redon	BOYERE Florian		x		GALAOUIC Robin	x	
Erdre et Gesvres	LEFEUVRE Sylvain	x			LAMIABLE Patrick		
	GUILLEMINE Laurence	x			LAUNAY Hélène		
Pays d'Ancenis	BELLEIL Jean-Pierre	x			LEPICIER Luc		
	RABERGEAU Henri		x		PERRION Maurice		
Région de Nozay	POSSOZ Jean-Pierre		x		CRUAUD Jérôme		
Région de Blain	CAILLON Philippe	x			BLANCHARD Francis		
Pornic Agglo - Pays de Retz	LÉAUTÉ Gaëtan		x	Denis DUGABELLE	DIERICX Brigitte		
	DUGABELLE Denis	x			RIPOCHE Jacques		
Sud Estuaire	CHARBONNIER Raymond		x		RICOUL Gildas		
Pontchâteau et Saint Gildas des Bois	JOUNY Philippe	x			POILVÉ Stéphane		
Sèvre et Loire	BARAUD Joël		x		BATARD Christian		
	PAILLARD Pascal	x			BOITEAU Jean		
Grand Lieu	BERTIN Patrick	x			MORICEAU Patrick		
Clisson, Sèvre et Maine Agglo	MEYER Didier	x			CONFOLANT André		
	CHAMBRAGNE Sébastien		x		GUILOIS Emilie		
Châteaubriant-Derval	DAVID Dominique	x			Poste vacant		
	GEFFRAY Dominique	x			DESCARPENTRIES Sylvain		
Sud Retz Atlantique	ROBIN Laurent		x		PELTIER Laëtizia		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2023-25 du Comité syndical en date du 30 mars 2023 approuvant le budget primitif du budget annexe ICE 2023,

Vu la délibération n°2023-44 du Comité syndical en date du 4 mai 2023 approuvant la décision modificative n°1 du budget annexe ICE,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, Ressources Humaines et Administration du 21 septembre 2023,

Considérant les besoins nouveaux qui nécessitent l'inscription de crédits supplémentaires imprévisibles lors du vote du budget,

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits en conséquence,

Récapitulatif

<b>Fonctionnement</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>-181 051,15 €</b>
011_CHARGES A CARACTERE GENERAL	-50 000,00 €
65_AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00 €
023_IMMobilISATIONS EN COURS	-131 151,15 €
<b>Recettes</b>	<b>-181 051,15 €</b>
70_PRODUICTS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	-185 771,15 €
74_DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 720,00 €
<b>Investissement</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>173 813,85 €</b>
20_IMMobilISATIONS INCORPORELLES	2 000,00 €
21_IMMobilISATIONS CORPORELLES	6 000,00 €
23_IMMobilISATIONS EN COURS	165 813,85 €
<b>Recettes</b>	<b>173 813,85 €</b>
13_SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	304 965,00 €
021_IMMobilISATIONS CORPORELLES	-131 151,15 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative n°2 au budget annexe ICE afin de permettre un ajustement des crédits, conformément à l'annexe.

Délégués en exercice : 24  
 Présents : 14  
 Pouvoirs : 1  
 Votants : 15  
 Pour : 15  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

**Le Président,  
 Raymond CHARBONNIER**

Publiée le :